

Conseiller en organisation et gestion

Le conseiller en organisation et gestion conseille, conçoit et conduit les projets et démarches d'amélioration, d'organisation ou de gestion de la collectivité.

Le métier

Le conseiller en organisation et gestion est responsable des analyses rendues et le niveau d'appropriation des outils de pilotage. Il a une grande autonomie dans son travail et agit sous l'autorité du Directeur. Il est amené à se déplacer dans les sites déconcentrés de la collectivité et est très présent dans les directions et les services. Son rythme de travail est souple et nécessite une grande réactivité et disponibilité.

Les activités

- Animer des projets transversaux stratégiques
- Assurer la conduite de projets d'organisation pour une institution
- Proposer des solutions et mettre en œuvre les décisions
- Produire des bilans intermédiaires des travaux réalisés
- Contribuer à la mise en œuvre de décisions prises

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention des concours d'administrateur territorial, d'attaché territorial, ou d'ingénieur territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME